

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 06/05/2022

**La Gare Maritime Transatlantique et le sous-marin le Redoutable
en course pour devenir
le Monument Préféré des Français 2022 !**

C'est un nouveau défi à relever ensemble à l'occasion des 20 ans de La Cité de la Mer. Les 2 patrimoines, les deux joyaux que sont la Gare Maritime Transatlantique et le sous-marin Le Redoutable ont été sélectionnés pour concourir à l'édition 2022 du Monument Préféré des Français, l'émission présentée par Stéphane Bern. Première étape : le vote régional : du 9 au 27 mai !

1^{er} étape : 1^{er} défi à relever : le vote régional

En 2015, les votes du public avaient permis à la Gare Maritime de Cherbourg de se hisser à la 3^e place nationale du concours, une belle place et une superbe valorisation pour notre patrimoine. Depuis, l'émission a fait évoluer son règlement puisque pour accéder au niveau national, il faut d'abord passer l'étape régionale !

Comme en 2021 : 42 monuments exceptionnels représentent cette année les 14 régions françaises. **En Normandie : la Gare Maritime Transatlantique et le sous-marin Le Redoutable sont en concurrence avec le Palais des Bénédictines (Fécamp) et le château de Carrouges.**

Pour Bernard Cauvin : *C'est un très beau challenge qu'il nous appartient de relever avec l'ensemble de la population. Cela me fait particulièrement plaisir parce que cette sélection marie cette fois-ci 2 grands patrimoines que sont La Gare Maritime Transatlantique et le sous-marin Le Redoutable qui sont 2 grands patrimoines du Cotentin. Il faut foncer, on a peu de temps pour franchir cette étape d'abord régionale, on compte donc sur chacun d'entre vous !*

Cette nouvelle sélection au cœur de l'incontournable émission de Stéphane Bern, c'est important pour nous, d'autant plus à l'occasion de nos 20 ans. C'est une nouvelle fois la formidable occasion de faire connaître La Cité de la Mer au-delà de nos frontières. On avait déjà relevé avec l'aide de la population le challenge national en 2015. On a tous les moyens de franchir cette première étape, en réunissant le Redoutable et la Gare Maritime Transatlantique, je compte sur vous tous ! »

CONTACTS PRESSE

CHARGÉE DES RELATIONS PRESSE - LUCIE LE CHAPELAIN - llechapelain@citedelamer.com - 06 80 32 54 30

ATTACHÉE DE PRESSE - LAURE-ANNE DEMARTHE - ldemarthe.citedelamer@gmail.com - 06 83 42 22 81

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dès lundi 9 mai, à partir de 10h : les internautes pourront voter sur le site de FranceTv : ftvetvous.fr/monumentprefere où ils découvriront dans l'espace consacré à la Normandie des photos des deux monuments et le descriptif suivant de notre candidature :

Gare Maritime Transatlantique de Cherbourg et Sous-Marin Le Redoutable (Cherbourg-en-Cotentin)

Conçue par l'architecte René Levavasseur, la Gare Maritime Transatlantique de Cherbourg, fleuron de l'Art déco français, est inaugurée en 1933. Taillé pour accueillir les plus grands paquebots de l'époque, le bâtiment rapidement surnommé "Notre Dame des Queens" devient la plus grande Gare Maritime Transatlantique du monde et la plus vaste construction de France après le Château de Versailles. À la fin des années 1970, avec l'essor du trafic aérien, la Gare Maritime Transatlantique de Cherbourg tombe dans l'oubli. Classée Monument Historique en 1989, elle abrite aujourd'hui la Cité de la Mer et Le Redoutable. Le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins français, fleuron de la politique de dissuasion d'après-guerre, est construit à l'Arsenal de Cherbourg et mis à l'eau en 1967 en présence du Général de Gaulle. En 2022, la Cité de la Mer dont les créateurs ont relevé l'incroyable défi de marier ces deux géants du patrimoine maritime fête son vingtième anniversaire.

Chaque internaute peut voter autant de fois qu'il le souhaite, alors soyez généreux !

La date à laquelle les résultats régionaux seront annoncés, n'est pour le moment pas connue. Les votes nationaux se dérouleront quant à eux, quelques semaines plus tard, en juillet. L'émission de Stéphane Bern, annonçant ensuite le grand gagnant, sera diffusée le 17 septembre, à l'occasion des journées européennes du patrimoine.



CONTACTS PRESSE

CHARGÉE DES RELATIONS PRESSE - LUCIE LE CHAPELAIN - llechapelain@citedelamer.com - 06 80 32 54 30

ATTACHÉE DE PRESSE - LAURE-ANNE DEMARTHE - ldemarthe.citedelamer@gmail.com - 06 83 42 22 81